



Fondation St-Germain

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

2020



CONSTRUISONS L'AVENIR

Nous observons depuis de nombreuses années une recrudescence des demandes de placements dans notre établissement. En effet, notre taux de couverture est important et les différentes séances que nous avons eues avec nos partenaires cantonaux ont démontré un besoin urgent d'étendre nos prestations en créant une unité de huit places supplémentaires.

La réalité des jeunes qui ont besoin d'une structure éducative se concrétise souvent dans un placement extra-cantonal. Cette contrainte est douloureuse car elle les éloigne de leur tissu familial. Pire, elle crée une forte rupture entre l'enfant et sa famille car souvent les parents ne se déplacent pas sur un site se trouvant à plusieurs centaines de kilomètres du lieu de leur domicile.

Dès lors, la construction d'un nouveau bâtiment d'une capacité de huit places mais également la création de nouveaux locaux pour l'AEMO va répondre à une demande politique pour permettre une optimisation financière et une aide aux familles jurassiennes. Elle entre dans l'esprit voulu par le Gouvernement et le Parlement au travers des mesures d'économies et des mesures dans l'idée de repenser l'état. Dès lors, cet investissement s'inscrit dans la logique financière demandée par l'Etat.

Dans ce projet d'extension qui verra le jour en 2024, il est impératif que les acteurs qui y participent mettent le jeune au centre de l'espace et imaginent les lieux à son échelle en prenant en considération les normes fédérales. A cet effet, le mandataire s'appuie sur un groupe de travail de la Fondation Saint-Germain.



Si l'aspect esthétique est important, la fonctionnalité et l'optimisation des locaux sont primordiales et devront répondre aux exigences et aux normes de l'OFJ.

Stéphane Brugnerotto
Président





RAPPORT DU DIRECTEUR

La Fondation Saint-Germain, maillon indispensable et essentiel dans le processus de la protection des mineurs et de soutien aux familles, a intégré un nouveau lieu de vie en février 2020. Portés par des valeurs et un engagement commun, le Comité, la direction et les collaborateurs ont œuvrés pour offrir un lieu d'accueil, de protection de vie, soutenant, convivial et chaleureux pour les enfants en difficultés.

La Fondation Saint-Germain, relève le défi quotidien de mener à bien une mission fondamentale d'éducation qui requiert professionnalisme, rigueur et bienveillance. Ces différentes prestations lui permettent non seulement de poursuivre sa mission mais également de développer ses prestations au service des jeunes et du réseau. Flexible, réactive et offrant un haut niveau de qualité d'intervention, la fondation a fait face et a répondu efficacement à l'accroissement des demandes de placement ainsi qu'à l'évolution des besoins, que ce soit à travers l'internat, les phases de progression, les placements en urgence, les AEMO, le Point-Rencontre et la médiation pénale. Nous confirmons ainsi notre volonté d'amélioration continue des prestations, notre intention d'offrir la meilleure réponse possible aux difficultés rencontrées par les jeunes et leurs familles.

Le taux d'occupation élevé (95 % en 2020) atteste, malheureusement, année après année, des besoins grandissants et de la nécessité d'un foyer d'accueil pour notre canton et cela va se renforcer avec l'arrivée de la

ville de Moutier. En effet, le nombre de jeunes accueillis ne fléchit pas. Ce sont 15 jeunes qui ont été admis en 2020 dont 13 placements en urgence.

Soutenu par le Comité dans cette mission exigeante, qui implique de tenir une ligne directrice, nous avons pu vérifier et apprécier les résultats de notre démarche à travers la réussite et les parcours remarquables des jeunes placés, notamment de ceux qui nous ont quittés, diplôme de fin de scolarité obligatoire ou encore place d'apprentissage en poche. Un joli clin d'œil à l'encadrement rigoureux et convivial proposé par la Fondation, qui nous confirme dans nos options éducatives et de soutien aux familles jurassiennes.

L'année 2020 a également vu un important développement de notre système informatique. En effet, la fondation Saint-Germain s'est munie d'un système adapté à ses structures mais également d'un système nous permettant un travail à distance pour les questions administratives et les suivis des dossiers. Comment ne pas également parler de l'examen de reconnaissance de l'Office Fédérale de la Justice lors de cette année 2020. Conséquent, il évalue des standards, qui ont notamment pour objectifs d'améliorer la qualité et d'éviter une inégalité de traitement dues aux structures fédérales. Un taux minimal de personnel éducatif disposant d'une formation reconnue, l'existence d'un concept pédagogique et d'un règlement interne écrits sont par exemple requis. La Confédération exige également des cantons une planification qui

atteste que les établissements répondent à un besoin pour ainsi éviter des places inadap-
tées ou encore certains doublons. La recon-
naissance obtenue par la qualité de nos pres-
tations nous permet d'obtenir une manne
financière de 2.3 millions de francs répartie
sur ces quatre prochaines années.

Il n'est pas possible de terminer ce rap-
port sans parler des adaptations régulières
que nous avons dues faire pour combattre
la propagation de la COVID 19 dans notre
établissement.

Les exigences instaurées, le cadre apporté,
pour maintenir une propagation en dehors
de nos murs ont eu raison du virus. En
effet, aucun cas n'a été détecté chez les
jeunes que nous accueillons et ces adapta-
tions n'ont occasionné aucun coût financier
supplémentaire.

Offrir les meilleures conditions à chaque
jeune et à sa famille pour faire face à des réa-
lités extrêmement complexes, accompagner
des jeunes dans leur potentiel, dans une meil-
leure connaissance de leur fonctionnement,
sont des défis à renouveler quotidiennement,
qui requièrent l'engagement personnel de
chaque collaborateur, une rigueur profes-
sionnelle et un travail de collaboration consé-
quent avec les partenaires engagés. Que tous
les collaborateurs avec qui je partage le quoti-
dien, ainsi que tous les acteurs impliqués avec
qui nous collaborons avec plaisir, trouvent ici
une marque de reconnaissance et soient cha-
leureusement remerciés pour leurs apports
dans ce contexte de pandémie.

Exercice financier

L'exercice financier prévoyait une perte
de Fr. 222 000.- ; cependant c'est un exer-
cice déficitaire de Fr. 190.- que révèlent nos
comptes 2020. Cet excellent exercice comp-
table est dû à 2 principaux facteurs :

Le premier facteur est une maîtrise impor-
tante de nos charges dans une période diffi-
cile liée à la pandémie.

Le second facteur est lié à la facturation des
charges de la structure Hélios ; qui étaient ini-
tialement intégrées dans le montant de l'en-
veloppe budgétaire 2020 ; autre que celle des
charges du personnel.

C'est donc un exercice comptable qui ne
péjore pas notre bénéfice reporté et le main-
tien à hauteur de Fr. 184 000.-.

Philippe Eggertswyler
Directeur



INSTITUT SAINT-GERMAIN

Rappelons ici que toute demande de placement d'un jeune doit être formulée par un service placeur officiel (services sociaux régionaux, APEA, tribunal des mineurs ou un organe équivalent d'un autre canton). L'Institut peut accueillir 32 filles et garçons de 7 à 20 ans répartis sur 4 groupes éduca-

tifs (2 groupes de 8 écoliers et 1 groupe de 8 adolescents à Delémont / 1 groupe transversal à Porrentruy) pour des placements à court, moyen et long terme.

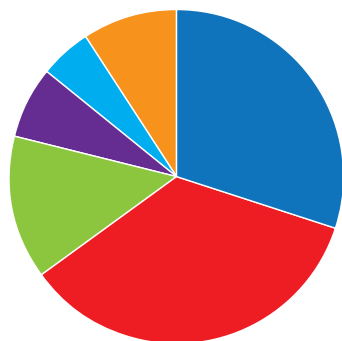
Par ailleurs, deux places sont mises à disposition pour d'éventuels accueils en urgence.

Eléments statistiques 2020

Le taux d'occupation du foyer s'élève à 94.89 %
(calculé sur 24 lits à Delémont & 8 lits à Porrentruy)

Total des journées « foyer » : 9811 journées
(soit 90.44 % concernent des jeunes jurassiens)
1037 journées
(soit 9.56 % concernent des jeunes d'autres cantons)

ISG - provenance



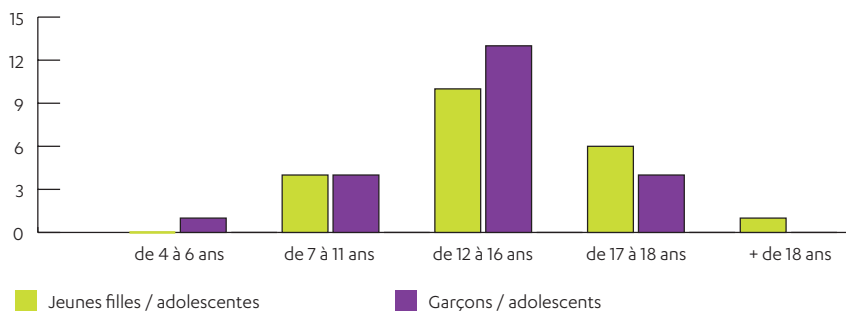
Ajoie	30 %
Delémont	35 %
Franches-Montagnes	14 %
Moutier	7 %
Autre	5 %
AJAM	9 %

Provenance

88 % des séjours concernent des ressortissants jurassiens (dont AJAM 9%). Ces placements proviennent essentiellement du district de Delémont et de l'Ajoie.

12 % des séjours concernent des ressortissants du canton de Berne (dont Moutier 7%).

Âge atteint en 2020 (selon le genre et sur la base de 43 jeunes accueillis)



Total des journées « studios » en 2020 : 395 journées (concernant des jeunes domiciliés dans le Jura) soit un taux d'occupation de 54.1%

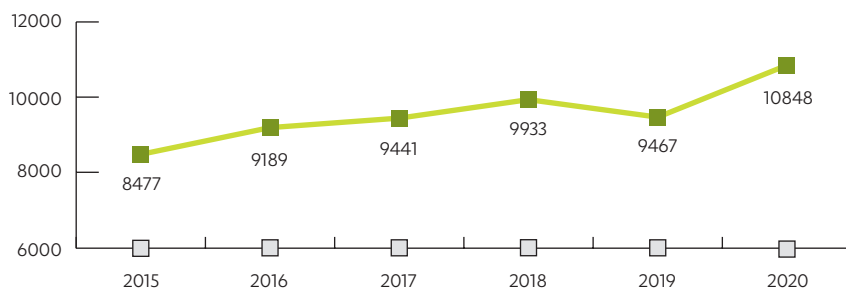
Admissions & sorties

Admissions réalisées en 2020 : 15 admissions (dont 13 en urgence)

Admissions non abouties : 28 (JU : 18 / autres : 10)

Nombre de sorties : 14 sorties

Evolution des journées « foyer » 2015 – 2020

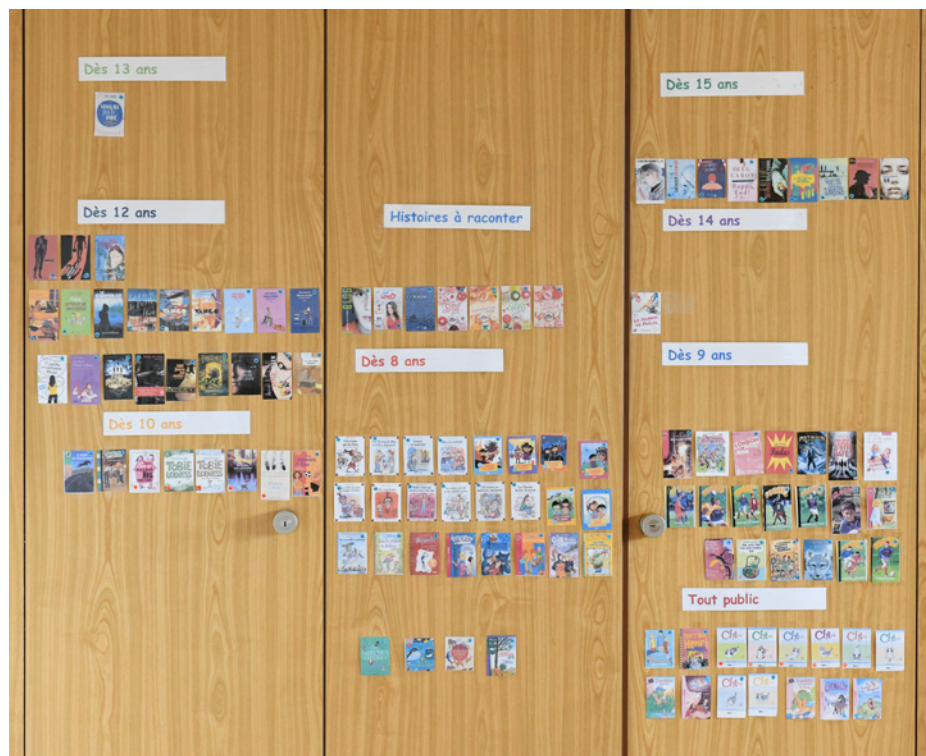


Perspectives 2021

Consolidation de la structure d'accueil d'Hélios à Porrentruy (ouverte le 1^{er} février 2020) : finaliser le projet éducatif de groupe, faire connaître cette nouvelle unité auprès des services placeurs, finaliser la composition de l'équipe éducative, des veilles et de l'indentance, améliorer les conditions d'accueil des jeunes qui y séjournent (aménagement, décoration, équipement).

Assurer une transition post-COVID au secteur internat, en évitant un ralentissement des demandes de placement. Maintenir un cadre de vie agréable malgré les contraintes sanitaires, pour garantir notre mission et permettre aux jeunes de poursuivre leur évolution.

Pascal Maurer
Responsable éducatif





AEMO

L'AEMO, Action Educative en Milieu Ouvert, propose un accompagnement et une aide ambulatoire aux familles qui rencontrent des difficultés éducatives avec leurs enfants de 0 à 20 ans ainsi qu'un soutien individuel aux jeunes adultes jusqu'à 27 ans.

En 2020, le fonctionnement de l'AEMO a été impacté par la pandémie du COVID 19 et certaines prestations proposées habituellement ont été adaptées ou supprimées. Par période, et selon les recommandations de la Confédération, les visites dans les familles ont été suspendues et remplacées par des visioconférences. Un seul atelier «Cap sur la confiance» au lieu de quatre a pu avoir lieu pour les enfants de 8-12 ans. Le mini-camp et le café-débat n'ont pas pu être organisés.

Un projet d'équithérapie a tout de même vu le jour en 2020 grâce aux dons recueillis par l'action Cœur à Cœur de la RTS et versés par la Chaîne du Bonheur. Une première session s'est déroulée sur septembre et octobre à raison de quatre rencontres de trois heures. Ce sont 7 enfants entre 9 et 14 ans ainsi que trois parents qui ont pu participer à cette expérience.

Au travers de presque trois années de projet pilote, la prestation AEMO spécifique au soutien des jeunes adultes a démontré son besoin d'existence et les autorités cantonales ont accepté de le pérenniser dès 2021. L'AEMO se réjouit de poursuivre de façon durable l'accompagnement de cette population cible.

L'année 2020 a été également marquée par le départ du responsable des services AEMO et Point Rencontre, M. Alain Gerber, après presque 18 années passées au service de la Fondation Saint-Germain. M^{me} Séverine Crelier, éducatrice sociale HES au bénéfice d'un DAS en intervention systémique a pris sa relève dès le 1^{er} septembre 2020. Dès lors, une réflexion a débuté pour la restructuration des différentes prestations AEMO. Dans ce but, des rencontres ont été organisées entre le service de l'AEMO et certains de ses partenaires essentiels de collaboration, en particulier les services sociaux régionaux et le Tribunal de première instance. Les contours d'un fonctionnement clarifié du service AEMO entreront en vigueur dès 2021.

Venons-en maintenant à quelques éléments chiffrés par prestations.

AEMO (Suivis volontaires)

Les intervenants socio-éducatifs se rendent au domicile des familles 1-2 heures par semaine. Ils élaborent avec les enfants et les parents des solutions éducatives aux problèmes que rencontrent ceux-ci au quotidien. En 2020, 78 familles ont été suivies par un intervenant AEMO. Malheureusement, la demande a bien dépassé la capacité du service. Au vu de la liste d'attente conséquente en fin d'année 2019, l'AEMO a été contrainte de ne pas prendre en compte les nouvelles demandes survenues dans le courant du 1^{er} semestre 2020 dans le but de traiter toutes les situations en suspens. Dans ce laps de



temps, ce sont ainsi 36 demandes d'aide de familles qui n'ont pas pu être traitées. Pour remédier à cette situation, un nouvel EPT a été demandé aux autorités. Celui-ci a été accordé pour 2021.

Quelques chiffres supplémentaires :

- 29 suivis AEMO ont débuté en 2020
- 39 suivis se sont terminés
- Au 31.12.2020, 32 suivis étaient en cours, 5 en phase de démarrage (entretiens préalables) et 10 demandes étaient encore en liste d'attente

AEMO INTENSIVE

Ce modèle de prestation est une alternative au placement en institution. L'intervention de l'AEMO se fait sous mandat d'une autorité et

peut atteindre 8-10 heures hebdomadaires de présence au sein de la famille.

En 2020, ce sont 16 familles différentes qui ont bénéficié de cette mesure.

Quelques chiffres supplémentaires :

- 11 suivis AEMO intensive ont débuté en 2020
- 6 suivis se sont terminés
- Au 31.12.2020, 11 suivis étaient en cours, 1 était en phase de démarrage (entretien préalable) et 1 demande était en liste d'attente

Au total pour les prestations AEMO et AEMO intensive, ce sont environ 80 demandes de suivis enregistrés dans le courant de l'année 2020, 46 entretiens préalables ont été proposés aux familles et 21 dossiers ont été classés sans suite.

1834 entretiens ont eu lieu avec les familles dont 87 bilans pour une durée totale approximative de 2100 heures.

AEMO JEUNES ADULTES

Il s'agit d'un accompagnement de type coaching individuel pour les jeunes adultes entre 17 et 27 ans en rupture sociale et/ou professionnelle. Une seule intervenante socio-éducative AEMO, employée à 50 %, effectue des suivis pour les jeunes adultes. Les entretiens de coaching durent entre une et trois heures à raison d'un ou deux rendez-vous hebdomadaires par jeune.

Depuis la mise sur pied du projet pilote en 2018, l'accès à cette prestation était réservé aux situations adressées par les Services sociaux régionaux. En fin d'année 2020, la possibilité de prendre en compte les



demandes émanant du Tribunal des mineurs a été acceptée par les autorités.

Au total pour 2020, ce sont 7 demandes de suivis jeunes adultes qui ont été adressées à notre service.

Quelques chiffres supplémentaires :

- 12 jeunes ont été suivis en 2020
- 5 suivis ont débuté en 2020
- 7 suivis se sont terminés
- Au 31.12.2020, 5 suivis étaient en cours, 2 en phase de démarrage (entretien préalable) et 2 demandes étaient en liste d'attente

MÉDIATION PÉNALE

En parallèle aux suivis éducatifs, une partie des intervenants socio-éducatifs de l'AEMO offrent une prestation de médiation pénale au Tribunal des mineurs.

En 2020, 15 processus de médiation ont été confiés à l'AEMO par les juges, 14 par le juge des mineurs RCJU et 1 par la procureure des mineurs du Jura bernois.

Les médiations ont concerné 23 jeunes mis en cause et 15 personnes lésées dont 2 majeures. Les types d'infractions étaient les suivantes :

- Voie de fait, LCS, LCG : 6
- Menaces, contraintes : 3
- Voie de fait ou LCS

et menaces ou contraintes : 6

Sur 11 processus terminés entre le 01.01.2020 et le 31.12.2020, 8 ont conduit à un accord entre les parties et 1 n'a pas abouti. La partie lésée a renoncé à participer à la médiation dans 2 situations.

Séverine Crelrier
Responsable AEMO



POINT RENCONTRE JURA

Le Point Rencontre est un lieu d'accueil destiné à l'exercice du droit de visite surveillé. Il s'adresse à toute situation familiale où une séparation a rendu difficile, voire interrompu, la relation de l'enfant avec son ou ses parents. En 2019, le fonctionnement du Point Rencontre a été progressivement stabilisé à la suite de l'augmentation de sa capacité d'accueil en 2018. Désormais, le Point Rencontre peut recevoir un plus grand nombre de familles avec des ouvertures tous les samedis entre 10 heures et 16 heures et les mercredis à quinzaine entre 15 h 30 et 19 h 30. Les familles ne fréquentent habituellement le lieu

qu'à quinzaine, soit les samedis des semaines paires ou impaires, soit les mercredis. Cette configuration permet de garder suffisamment de places disponibles tout au long de l'année pour traiter rapidement les nouvelles demandes et éviter ainsi la création d'une liste d'attente.

En 2020, l'organisation bien posée du Point Rencontre s'est vue perturbée par l'arrivée du COVID19. Le lieu a complètement fermé ses portes du 21 mars au 4 avril. Durant cette période, les visites parents-enfants ont été suspendues.



Dès mi-avril 2020, l'accueil des familles a pu reprendre, moyennant des mesures sanitaires adaptées et des durées de visite limitées. En effet, toutes les visites ont, dans un premier temps, repris avec une durée maximale d'une heure afin que les familles se succèdent dans les locaux et que le nombre de personnes présentes simultanément ne dépasse pas les limites fixées par la Confédération. Par la suite, les locaux du Point Rencontre ont été divisés en plusieurs espaces plus petits, chacun attribué à une famille en particulier, et les parents ont pu peu à peu retrouver l'entier de leur temps de visite.

Malgré toutes ces perturbations, la fréquentation du Point Rencontre est restée quantitativement stable pour l'année 2020.

Ainsi, ce sont 59 enfants de 43 familles différentes, 22 filles et 37 garçons, qui ont pu bénéficier du Point Rencontre en 2020.



Voici encore quelques chiffres supplémentaires :

- 13 familles ont débuté le Point Rencontre en 2020
- 18 familles ont terminé le Point Rencontre
- Sur l'ensemble des enfants qui ont fréquenté le Point Rencontre en 2020, 43 vivent chez leur mère, 14 en institution ou en famille d'accueil et aucun chez leur père
- 42 parents visiteurs sur l'année 2020 :
 - 30 pères
 - 10 mères
 - 1 couple
- Au 31 décembre 2020, ce sont 25 familles qui fréquentaient le Point Rencontre, 7 familles les samedis pairs, 9 familles les samedis impairs, 7 familles les mercredis, 1 famille tous les samedis et 1 famille que quelques fois par année.

Séverine Crelrier
Responsable AEMO- PR

HAPPY MOMENTS



COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice 2019	Budget 2020	Exercice 2020
PRODUITS NETS DE PRESTATIONS DE SERVICE			
Contributions (des répondants, RCJU, OFJ)	3 381 436.95	3 526 500.00	4 227 946.35
Remboursements (repas pers., APG, HES)	52 125.80	3 500.00	32 864.00
Autres produits (loyer halle)	2 677.80	3 240.00	708.00
TOTAL PRODUITS NETS DE PRESTATIONS DE SERVICES	3 436 240.55	3 533 240.00	4 261 518.35
CHARGES DU PERSONNEL			
Charges salariales	2 442 209.20	2 502 000.00	2 994 789.35
Charges sociales	491 538.50	517 000.00	602 052.70
Autres charges de personnel	53 889.75	60 000.00	38 380.20
TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	2 987 637.45	3 079 000.00	3 635 222.25
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
Matériel médical	2 996.15	3 500.00	6 445.70
Alimentation	96 553.35	150 000.00	138 331.25
Ménage	11 985.65	25 300.00	26 014.75
Entretien et répar. biens imm. et mobiliers	121 861.07	210 500.00	204 841.82
Ecole, formation et loisirs	27 870.20	27 850.00	21 903.98
Administration	64 747.22	65 500.00	58 709.60
Assurances et taxes	19 854.95	23 800.00	23 149.30
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	345 868.59	506 450.00	479 396.40
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS			
	102 734.51	-52 210.00	146 899.70
Amortissement	135 714.60	146 000.00	125 636.85
Intérêts	19 023.35	24 000.00	17 770.70
Perte s/débiteurs	-	-	3 682.25
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-52 003.44	-222 210.00	-190.10

REMERCIEMENTS

La Fondation St-Germain remercie chaleureusement ses collaboratrices et ses collaborateurs pour leurs compétences professionnelles et leur investissement, mais aussi l'ensemble des jeunes et leurs familles pour leur collaboration, l'Office fédéral de la justice pour son soutien et son écoute dans nos diverses réflexions, la République et canton du Jura par son service de l'action sociale et sa cheffe de département Nathalie Barthoulot, l'association St-Germain pour son soutien régulier au développement de la Fondation et bien entendu les membres du comité et du conseil de Fondation.

Nous exprimons également notre vive reconnaissance à l'ensemble de nos donateurs qui, grâce à leurs gestes, nous permettent de concrétiser nos ambitions, notamment la Loterie Romande et la Fondation Isabelle Hafen pour leur engagement remarquable et remarqué en faveur de la protection de la jeunesse et du soutien aux familles.



Fondation St-Germain



ISG

Creux-de-la-Terre 1
CH- 2800 Delémont

Tél: 032 422 55 43
Fax: 032 422 55 51
isg@stgermain.ch



AEMO

Creux-de-la-Terre 1
CH- 2800 Delémont

Tél: 032 423 33 88
Fax: 032 422 55 51
aemo@stgermain.ch



Point Rencontre

Creux-de-la-Terre 1
CH- 2800 Delémont

Tél: 032 423 22 88
Fax: 032 422 55 51
point-rencontre@stgermain.ch